

Formation en Droit commercial

De la réduction à la rupture des relations commerciales

OBJECTIFS

- **Savoir adapter** sans risque ses contrats à une baisse d'activité
- **Anticiper et maîtriser** les conséquences de la rupture de relations commerciales établies

LA FORMATION PORTERA SUR LES THEMES SUIVANTS :

- ✓ **FAIRE LE POINT** sur la notion de relations commerciales établies
- ✓ **ANTICIPER** les conditions d'une rupture
- ✓ **MAITRISER** les stratégies pour diminuer les commandes en contexte de crise en l'absence de clause de renégociation
- ✓ **REAGIR** face à la rupture de relations commerciales établies
- ✓ **MESURER** les conséquences d'une rupture abusive de relations commerciales
- ✓ **ESTIMER** le préjudice généré par une rupture brutale



Certificat d'Approbation
FQA 4000969

Vos formateurs, en droit commercial:

■ **Jacques LEFEVRE**

Avocat associé, ancien Bâtonnier
Spécialiste en Droit Commercial

■ **Elodie RAYNAUD**

Avocat associé
D.E.A. de Droit Privé
D.E.S.S. Droit Processuel

Déclaration d'activité de prestataire
de formation enregistrée sous le
numéro 52.85.01427.85. Cet
enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.

SELARL d'Avocats inscrite au Barreau
de LA ROCHE SUR YON
RCS La Roche Sur Yon 501 535 116
SIRET n°501 535 116 00013